

SYNTHÈSE

En 2017, 150 000 seniors de 60 ans ou plus vivent dans le département de l'Eure, dont 4 % au sein d'une structure d'accueil pour personnes âgées. Lorsqu'ils vivent à domicile, 64 % d'entre eux sont en couple et 27 % vivent seuls. S'ils vivent davantage en couple que dans beaucoup d'autres départements, c'est parce que ces seniors sont plus jeunes.

Les ménages seniors eurois bénéficient d'un niveau de vie sensiblement plus élevé que celui de leurs homologues de France de province et sont moins touchés par la pauvreté, qui se concentre sur les territoires plus ruraux, sur les personnes seules et sur les plus âgées.

Dans l'Eure, les trois quarts des ménages seniors et même la moitié des ménages seniors pauvres sont propriétaires de leur logement. Ce statut de propriétaire est plus développé dans les intercommunalités rurales puisque, dans les territoires urbains, au regard de la concentration du parc locatif, notamment social, les seniors restent davantage locataires. Les ménages seniors occupent, logiquement, des logements souvent plus anciens que les générations plus jeunes. Lorsque les ménages seniors vivent dans des logements plus récents, ils sont généralement plus aisés.

En 2015, 2,4 % des seniors vivant dans l'Eure ont déménagé au sein du département. Les migrations de seniors avec les autres départements, quant à elles, sont à peine excédentaires. En outre, plus on vieillit, plus les mobilités amènent à entrer en structure d'hébergement collectif.

Avec 24 % de la population départementale en 2016, les seniors sont légèrement sous-représentés dans l'Eure par rapport à la Normandie comme à la France de province. Cette part progresse néanmoins régulièrement et pourrait atteindre, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, 30 % en 2030, soit 190 000 seniors, une hausse de 22 % entre 2019 et 2030. La croissance serait particulièrement vive pour les 75 à 84 ans (+ 65 %), conséquence de l'arrivée des générations nombreuses issues du baby-boom dans cette tranche d'âge, et se poursuivrait entre 2030 et 2050 (+ 19 %), tandis que les 85 ans ou plus doubleraient leurs effectifs.

*En 2019, 13,2 % des seniors de l'Eure, soit un effectif de 20 500 personnes, sont touchés, à des degrés divers, par une perte d'autonomie. Cette proportion est moins importante qu'en France métropolitaine (15,0 %) et résulte d'une plus grande « jeunesse » des seniors de ce département. En 2019, 22 % de l'ensemble des seniors en perte d'autonomie (GIR estimés 1 à 4 ; *définitions*) sont accueillis au sein d'une structure d'hébergement collectif, une proportion qui monte à 48 % pour les plus sévèrement dépendants (GIR estimés 1 et 2 ; *définitions*). En termes d'équipements, le département dispose d'une offre institutionnelle proche du niveau national, mais cette offre relève davantage du secteur public, aux tarifs moins élevés, qui concentre 75 % des places contre 60 % en France métropolitaine.*

Entre 2019 et 2030, le nombre de seniors dépendants dans l'Eure pourrait progresser de 4 800 personnes, soit une hausse de 24 %. Puis au cours de la décennie 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait à nouveau augmenter de 22 %. Ces évolutions correspondraient, entre 2019 et 2040, à une progression de la population des seniors dépendants d'environ 500 personnes chaque année. À partir de 2040, la croissance de la population dépendante devrait ralentir.

Que ce soit dans les établissements d'hébergement ou à domicile, la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie mobilise déjà 7 500 emplois à temps plein (ETP) dans l'Eure en 2019. Et pour répondre aux besoins potentiels découlant de ces projections, la création de 700 ETP dans les structures d'hébergement et de 900 ETP pour l'accompagnement à domicile pourrait être nécessaire à l'horizon 2030.

Cette étude a été réalisée par
Anne-Sarah HORVAIS, Antoine LE GRAËT,
Martial MAILLARD et Pauline ROGER (Insee)